

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Présents : Martine DUFFAUD, Claude ETIENNE, Stéphane GINEVRA, Capucine MALBRAIN, Samuel MORIN, Valentine RIGAUD, Raoul TEYSSIER, Guy VERNET et Elodie COUDENE.

Excusés : Matthieu COQUEREL (procuration donnée à Valentine RIGAUD) et Thierry DUFAU (procuration donnée à Raoul TEYSSIER).

Secrétaire de séance : Elodie COUDENE

- **Lecture du compte-rendu du conseil municipal du 4 mars 2016. Approbation à l'unanimité des présents.**

- **Exposé et vote des comptes administratifs de 2015**

Les comptes administratifs de 2015 du budget communal et du budget Eau sont votés à l'unanimité. Voir documents en annexe.

- **Vote du budget**
 - **Budget principal**

Le conseil procède au vote du budget communal et délibère pour l'adhésion à l'Agence France locale.

Pour : 10. Contre : 0. Abstention : 1.

- **Budget Eau**

Le conseil procède au vote du budget Eau. Pour : 10. Contre : 1. Abstention : 0.

Le budget primitif et le compte de gestion sont consultables par tous à la mairie.

- **Taux d'imposition**

En raison notamment de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, le conseil municipal décide d'augmenter le taux d'imposition de 0.98%. La taxe d'habitation passera de 7.99% à 8.07% tandis que la taxe foncière (sur le bâti) passera de 13.31% à 13.44%.

L'augmentation du taux d'imposition est votée à l'unanimité.

➤ **Travaux voirie du bout de la route d'Arlix**

Les employés communaux se chargeront de la mise en place d'une grille pour l'évacuation des eaux pluviales avant la réalisation des travaux de voirie. Un devis pour l'achat du matériel a été demandé.

➤ **Garages municipaux**

A la demande de la mairie, un expert du bâtiment a été sollicité pour donner son avis quant à la faisabilité d'aménager les dessus des garages comme soumis par le porteur de projet (scierie et stockage de bois). L'avis technique est défavorable. En conséquence, le conseil municipal décide d'abandonner le projet.

➤ **Départ de Claude ETIENNE**

Le conseil discute du départ de Claude au cours de l'été 2016 et des modalités de sa succession.

➤ **Bois des pins Laricio**

Après étude des différentes possibilités, le conseil décide de faire déchieter le bois qui reste de l'opération d'abattage des pins de pont de Veyrières.

La séance est levée à 22H30.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au jeudi 2 juin à 18h30.